TERMES DE RÉFÉRENCE

Étude nationale sur l'état des lieux de l'Apprentissage et de l'Éducation des Adultes (AEA) en Tunisie

"Cartographie des acteurs, analyse de l'écosystème et production d'une base nationale de référence"

Date de publication : 18 novembre 2026

Date limite de soumission de l'offre : 05 décembre 2026

Langue de travail : Arabe – Français

Pays : Tunisie

Projet : Promotion de systèmes intégrés d'éducation des adultes en Afrique

Objet de la mission : La présente mission consiste à réaliser une étude nationale de référence sur l'Apprentissage et l'Éducation des Adultes (AEA) en Tunisie, afin de dresser un état des lieux complet du secteur, de cartographier les acteurs, les programmes et les dispositifs existants, de produire une base nationale de données et d'indicateurs, d'analyser les mécanismes de gouvernance et de coordination, et de formuler des recommandations stratégiques en vue de renforcer le système national d'Apprentissage et d'Éducation des Adultes et d'alimenter le dialogue national sur les politiques d'apprentissage tout au long de la vie.

Période d'exécution : 06 mois à partir de la date des signatures des contrats

1. Contexte et justification

L'Apprentissage et l'Éducation des Adultes (AEA) constituent aujourd'hui un levier essentiel du développement humain, de la cohésion sociale, de l'inclusion économique et de la citoyenneté active. Reconnue comme une composante fondamentale du droit à l'éducation tout au long de la vie, l'AEA contribue au développement des compétences des adultes, à l'amélioration de leur employabilité, à leur participation à la vie publique, à la réduction des inégalités ainsi qu'à la résilience des sociétés face aux mutations économiques, sociales, technologiques et environnementales.

Au niveau international, l'importance de l'AEA est réaffirmée dans l'Objectif de Développement Durable 4 (ODD 4), qui vise à « assurer une éducation inclusive, équitable et de qualité et promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous ». Cette vision est renforcée par le Cadre d'action de Marrakech adopté lors de la septième Conférence internationale sur l'éducation des adultes (CONFINTEA VII), qui appelle les États à renforcer les systèmes nationaux d'apprentissage et d'éducation des adultes, à améliorer leur gouvernance, à développer des mécanismes de coordination intersectorielle et à renforcer les systèmes de données permettant d'éclairer les politiques publiques.

En Tunisie, plusieurs institutions publiques, organisations de la société civile, partenaires sociaux, établissements de formation, universités, collectivités territoriales, organisations internationales et acteurs privés mettent en œuvre des initiatives relevant directement ou indirectement de l'Apprentissage et de l'Éducation des Adultes. L'autonomisation, notamment à travers l'alphabétisation, la post-alphabétisation, la formation professionnelle, la formation continue, l'éducation non formelle, le développement des compétences numériques, l'entrepreneuriat, l'éducation à la citoyenneté,

l'éducation environnementale, l'autonomisation économique des femmes, l'inclusion des jeunes et des populations vulnérables ainsi que le développement communautaire.

Cependant, malgré la richesse et la diversité de ces initiatives, le secteur demeure relativement fragmenté. Les informations disponibles restent dispersées entre les différentes institutions et ne permettent pas de disposer d'une vision consolidée de l'écosystème national de l'AEA. Il n'existe actuellement ni cartographie nationale actualisée des acteurs, ni base de données consolidée sur les programmes existants, ni système permettant de mesurer l'ampleur réelle des actions mises en œuvre, le nombre des apprenants, les ressources mobilisées ou les résultats obtenus.

Cette absence de données consolidées constitue aujourd'hui un défi majeur pour le développement du secteur. Elle limite la capacité des institutions publiques et des partenaires techniques et financiers à coordonner leurs interventions, à identifier les complémentarités, à orienter les investissements et à élaborer des politiques fondées sur des données probantes.

Dans ce contexte, DVV International qui accompagne, depuis plusieurs années, les acteurs Tunisiens du secteur, et le ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi lancent conjointement une étude nationale sur l'AEA en Tunisie. Cette étude ambitionne de constituer la première base nationale de référence sur l'Apprentissage et l'Éducation des Adultes en Tunisie. Elle permettra non seulement d'identifier les principaux acteurs, leurs rôles et leurs interventions, mais également de produire des données quantitatives et qualitatives sur le secteur, d'analyser les mécanismes de gouvernance, les cadres institutionnels et les dispositifs de coordination, ainsi que de formuler des recommandations stratégiques pour renforcer durablement le système national de l'AEA.

Les résultats de cette étude contribueront à alimenter le dialogue national sur l'Apprentissage et l'Éducation des Adultes, à soutenir l'évolution des politiques publiques et à favoriser la mise en place de mécanismes pérennes de concertation, de coordination et de suivi du secteur.

2. Objectif général

La présente étude a pour objectif de réaliser un état des lieux national de l'Apprentissage et de l'Éducation des Adultes en Tunisie afin de produire une connaissance consolidée de l'écosystème national, d'identifier les principaux acteurs, les dispositifs, les offres et les mécanismes de gouvernance existants, et de fournir une base factuelle permettant d'orienter les politiques publiques, de renforcer la coordination entre les parties prenantes et de soutenir le développement d'un système national intégré d'Apprentissage et d'Éducation des Adultes.

3. Objectifs spécifiques

L'étude poursuivra les objectifs spécifiques suivants :

- Réaliser une cartographie exhaustive des acteurs intervenant dans le domaine de l'Apprentissage et de l'Éducation des Adultes, qu'ils soient publics, privés, associatifs, académiques ou issus de la coopération internationale.
- Identifier, documenter et analyser les différentes offres de services, programmes et initiatives relevant de l'Apprentissage et de l'Éducation des Adultes mises en œuvre sur le territoire tunisien.
- Établir un état des lieux statistique du secteur à travers la collecte et l'analyse de données quantitatives relatives aux institutions, aux programmes, aux bénéficiaires, aux ressources humaines, aux zones d'intervention et aux domaines de formation.

- Schématiser les pistes et passerelles existantes entre les dispositifs d'AEA (alphabétisation, formation professionnelle, emploi, enseignement supérieur, reconnaissance des acquis) et en identifier les ruptures et les vides
- Analyser le cadre institutionnel, juridique et stratégique et schématiser l'articulation entre les parties prenantes (rôles, relations, mécanismes de coordination, chevauchement et lacunes)
- Identifier les bonnes pratiques et les expériences innovantes susceptibles d'être valorisées ou reproduites.
- Formuler des recommandations stratégiques et une feuille de route pour renforcer la gouvernance, la coordination, les passerelles, la production de données

4. Portée de l'étude

L'étude devra couvrir l'ensemble de l'écosystème de l'Apprentissage et de l'Éducation des Adultes (AEA) en Tunisie, en adoptant une approche systémique et multisectorielle.

Acteurs à couvrir : ministères et établissements publics concernés (Formation professionnelle et Emploi, Éducation, Affaires sociales, Enseignement supérieur, Jeunesse et Sports, Femme, Famille, Enfance et Seniors, Agriculture, Culture, Santé, Affaires religieuses, Technologies de la communication, etc.) ; municipalités et services régionaux ; établissements de formation privés et cabinets de formation ; universités et centres de recherche ; organisations de la société civile ; syndicats, organisations patronales et chambres professionnelles ; entreprises proposant de la formation continue ; organisations internationales et partenaires techniques et financiers ; experts et réseaux professionnels.

Thématiques à couvrir :

L'étude devra également couvrir les principales thématiques de l'Apprentissage et de l'Éducation des Adultes: Alphabétisation et post-alphabétisation ; Éducation non formelle ; Compétences de base ; Formation professionnelle et formation continue ; Apprentissage numérique ; Compétences vertes et transition écologique ; Entrepreneuriat et développement économique local ; Citoyenneté, participation démocratique et cohésion sociale ; Autonomisation des femmes ; Inclusion des jeunes et des groupes vulnérables ; Développement communautaire ; Apprentissage tout au long de la vie.

Notion d'adulte retenue : *aux fins de la présente étude, est considérée comme adulte toute personne âgée de 15 ans et plus ayant quitté le système d'enseignement initial ou ayant dépassé l'âge de la scolarité obligatoire. Le bureau d'études sera chargé de proposer, dans le cadre du Livrable 1, une définition opérationnelle de la notion d'adulte, précisant notamment les tranches d'âge retenues et les publics prioritaires à prendre en compte dans l'étude. Cette définition sera soumise à la validation du Comité technique de suivi de l'étude.*

5. Questions de recherche

L'étude devra répondre, entre autres, aux questions suivantes :

- Quelle est la situation actuelle de l'Apprentissage et de l'Éducation des Adultes en Tunisie ?
- Quels sont les principaux acteurs intervenant dans ce domaine et quelles sont leurs missions respectives ?
- Quels programmes, services et dispositifs sont actuellement mis en œuvre ?
- Quels publics sont couverts et quels publics restent insuffisamment desservis ?
- À défaut de données statistiques consolidées, veuillez estimer le nombre d'apprenants bénéficiant annuellement des différents programmes d'AEA ?

- Quelle est la couverture géographique des interventions ?
- Quels mécanismes de coordination existent entre les différents acteurs ?
- Quelles pistes et passerelles existent entre l'alphabétisation, la formation professionnelle, l'enseignement supérieur, la certification des compétences et l'emploi ?
- Quelles sont les principales sources de financement du secteur ?
- Quels sont les principaux défis institutionnels, techniques et financiers auxquels fait face l'AEA en Tunisie ?
- Quelles évolutions ou initiatives pourraient favoriser la mise en place progressive d'un système national intégré d'Apprentissage et d'Éducation des Adultes (AEA) ?

6. Méthodologie

L'étude adoptera une approche participative, inclusive et fondée sur des données probantes.

Le bureau d'études devra proposer une méthodologie combinant des approches quantitatives et qualitatives comprenant au minimum les composantes suivantes :

a) Revue documentaire : Analyse des politiques publiques, stratégies nationales, études existantes, rapports institutionnels, textes législatifs, documents de programmation et publications scientifiques relatives à l'Apprentissage et à l'Éducation des Adultes.

b) Cartographie institutionnelle : pour chaque acteur / groupe d'acteurs identifier le mandat, domaines d'intervention ; publics cibles ; couverture géographique ; principaux programmes ; partenaires ; ressources humaines ; modalités de financement.

c) Collecte de données quantitatives :

Le bureau d'études développera un questionnaire standardisé destiné aux différentes catégories d'acteurs afin de produire une photographie statistique du secteur.

Les données recueillies permettront notamment d'établir :

- Le nombre d'organisations actives dans l'AEA ;
- Le nombre de centres de formation ;
- Le nombre annuel de bénéficiaires / apprenants ;
- Les principaux domaines de formation / apprentissage ;
- Les ressources financières mobilisées ;
- Les principaux partenaires techniques et financiers.

d) Consultation qualitatives : entretiens individuels et groupes de discussion selon les exigences

e) Schématisation des pistes, passerelles et de l'articulation entre parties prenantes : cette composante, comprend deux productions :

- **Schéma des pistes et passerelles existantes :** représentation visuelle des parcours possibles d'un adulte entre les dispositifs pour chaque passerelle : dispositifs de départ et d'arrivée, conditions d'accès, certification ou reconnaissance, institution responsable, caractère formalisé ou informel, obstacles identifiés.
- **Schéma de l'articulation entre parties prenantes :** matrice acteurs, fonctions et diagramme des relations mettant en évidence les chevauchements, les ruptures et vides.

f) Atelier national de validation : présentation des résultats préliminaires aux principales parties prenantes pour valider les constats et d'enrichir les recommandations finales.

7. Données statistiques attendues

L'une des principales valeurs ajoutées de cette étude réside dans la production d'une première base nationale de données sur l'Apprentissage et l'Éducation des Adultes en Tunisie.

À cet effet, le bureau d'études devra produire, dans la mesure où les données sont disponibles, des indicateurs portant notamment sur :

- Le nombre d'institutions intervenant dans l'AEA, par catégorie d'acteurs ;
- Le nombre de programmes et services proposés ;
- Le nombre de bénéficiaires par institution et par type de programme ;
- La répartition des bénéficiaires selon le sexe, l'âge et la localisation géographique ;
- Les domaines de formation les plus développés ;
- Les ressources humaines mobilisées ;
- Les principales sources de financement ;
- Les partenariats existants ;
- La couverture territoriale des interventions.

L'ensemble des données devra être structuré sous forme d'une base de données exploitable permettant son actualisation régulière.

8. Gouvernance de l'étude

Afin de garantir la qualité scientifique, la transparence et l'appropriation des résultats, l'étude sera conduite selon une approche participative.

À cet effet, un comité technique de suivi de l'étude, institué par le ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, sera chargé d'assurer le suivi technique de sa réalisation, en coordination avec DVV International Tunisie

Ce comité réunira notamment des représentants :

- Des ministères concernés ;
- Des institutions publiques ;
- Des organisations de la société civile ;
- Des établissements de formation ;
- Des universités ;
- Des centres de recherche ;

Toute autre organisme jugé utile par le ministère et le comité sera invité.

Le Comité technique, accompagnera les différentes étapes de l'étude, facilitera l'accès aux données, contribuera à la validation de la méthodologie et examinera les principaux résultats avant leur adoption.

9. Livrables attendus

Le bureau d'études devra produire les livrables suivants :

- Livrable 1 : Note méthodologique détaillée + Rapport de démarrage + Outils de collecte + Plan de travail et calendrier / approuvé par le comité technique de suivi de l'étude
- Livrable 2 : Note de synthèse documentaire / approuvé par le comité technique de suivi de l'étude
- Livrable 3 : Cartographie nationale des acteurs + Base de données nationale des acteurs et programmes (version préliminaire) + Première version du schéma des pistes et passerelles / approuvé par le comité technique de suivi de l'étude
- Livrable 4 : Rapport de validation du rapport initial, intégrant les observations du comité technique de suivi de l'étude
- Livrable 5 : Rapport de collecte et consultations (quantitatif + qualitatif) / approuvé par le comité technique de suivi de l'étude
- Livrable 6 : Rapport analytique incluant SWOT + Orientations stratégiques + Ébauche de feuille de route +proposition d'architecture du système national d'AEA, mécanismes de coordination
- Livrable 7 : Compte rendu de l'atelier national
- Livrable 8 : Rapport final + Résumé exécutif + Policy Brief + Cartographie finale + Base de données finale + Feuille de route stratégique + Schémas finaux (pistes et passerelles ; articulation entre parties prenantes) / approuvé par le comité technique de suivi de l'étude

10. Calendrier prévisionnel

Phase	**Activités principales**	**Livrables**
Phase 1 : Lancement de la mission	Cadrage le comité technique de suivi de l'étude et DVV International, revue des TdR, définition de la méthodologie, des outils et du plan de travail	Livrable 1 : Note méthodologique détaillée + Rapport de démarrage + outils de collecte + Plan de travail et calendrier
Phase 2 : Revue documentaire	Analyse des politiques, stratégies, cadres juridiques et études existantes sur l'AEA	Livrable 2 : Note de synthèse documentaire
Phase 3 : Cartographie et base de données des acteurs	Identification et analyse des acteurs, structuration des informations et première schématisation des passerelles et préparation des outils de collecte	Livrable 3 : Cartographie nationale des acteurs + Base de données nationale des acteurs et programmes (version préliminaire) + première version du schéma des pistes et des passerelles
Phase 4 : Présentation du rapport initial au	Organisation d'un atelier de validation et intégration des	Livrable 4 : Rapport de validation du rapport initial intégrant les

groupe national de référence	retours avec le comité technique de suivi de l'étude	observations du comité technique de suivi de l'étude
Phase 5 : Collecte et consultations des parties prenantes	Collecte quantitative, entretiens et consultations qualitatives avec les acteurs clés et ateliers thématiques sur les passerelles et articulations des acteurs	Livrable 5 : Rapport de collecte et consultations (quantitatif + qualitatif)
Phase 6 : Analyse et formulation stratégique	Traitement des données, analyse institutionnelle, SWOT, identification des enjeux et formulation des orientations stratégiques	Livrable 6 : Rapport analytique incluant SWOT + Orientations stratégiques + Ébauche de feuille de route +proposition d'architecture du système national d'AEA, mécanismes de coordination
Phase 7 : Validation et restitution	Organisation d'un atelier national de validation et intégration des retours.	Livrable 7 : Compte rendu de l'atelier national
Phase 8 : Finalisation des livrables	Consolidation finale, intégration des commentaires et finalisation des produits	Livrable 8 : Rapport final + Résumé exécutif + Cartographie finale + Base de données finale + Feuille de route stratégique + schémas finaux (pistes et passerelles ; articulation entre parties prenantes)

11. Critères d'éligibilité et de sélection des consultants

Candidats éligibles : cabinets spécialisés, consortiums avec chef de file désigné, démontrant une capacité à conduire des études complexes en éducation, politiques publiques, développement des compétences ou analyse institutionnelle.

Profil minimum requis

- **Qualifications :** Master ou Doctorat en sciences de l'éducation, sociologie, économie, sciences politiques, développement international ou équivalent.
- **Expérience :** 10 ans minimum d'expérience professionnelle, dont 5 ans minimum en analyse des systèmes nationaux d'éducation et de formation, en gouvernance multisectorielle, en formulation de politiques publiques ou en études et diagnostics sectoriels (systèmes d'AEA, apprentissage tout au long de la vie).
- **Expertises :** études multisectorielles nationales ; collecte et analyse de données quantitatives et qualitatives ; conduite de consultations multi-acteurs ; schématisation de systèmes ou de parcours (cartographie de processus, analyse d'écosystèmes) ; formulation de recommandations de politiques publiques.
- **Atouts :** connaissance du système éducatif tunisien ; expérience avec DVV International, UNESCO, GIZ, UE ou Banque mondiale ; connaissance des cadres de référence GRALE et ALESBA ; gestion de bases de données ; Excel avancé ou SIG.
- **Langues :** arabe et français obligatoires ; anglais apprécié.

- **Composition recommandée d'un consortium :** expert en éducation des adultes (chef de mission) ; expert data et statistique ; expert gouvernance et politiques publiques ; expert en analyse qualitative et animation de consultations ; expert SIG ou visualisation (optionnel).

Critères d'exclusion : dossier incomplet ; absence d'expérience en études sectorielles ; couverture insuffisante du champ de l'AEA ; méthodologie insuffisante ; conflit d'intérêt non déclaré.

12. Dossier de candidature

Les candidats doivent soumettre un dossier complet comprenant les éléments suivants :

Offre technique

- Lettre de motivation et note de compréhension de la mission
- Note méthodologique, plan de travail et chronogramme, incluant le plan de consultation (couverture, échantillon, gouvernorats, outils) et l'approche de schématisation des passerelles et de l'articulation entre parties prenantes
- Composition de l'équipe : CV, rôles et nombre de H/J par expert
- Au moins 3 références de missions similaires

Offre financière

- Honoraires détaillés et nombre de H/J par expert
- Coûts de mission (déplacements, consultations en régions, ateliers) et coûts logistiques éventuels
- Budget total TTC en TND, en format Excel et PDF signé

Annexes obligatoires

Les documents suivants doivent être joints :

- CV signés et copies des diplômes
- Registre (bureau d'études)
- Déclaration de disponibilité
- Déclaration d'intégrité et d'absence de conflit d'intérêt

Critères d'évaluation des offres

- Les offres seront évaluées selon la grille suivante :

Critère		**Pondération**
Offre technique	Compréhension des TdR	15%
	Qualité de la méthodologie et de faisabilité	30%
	Expérience des consultants / équipe	20%
	Références similaires	15%
Offre financière	Budget proposé	20%

Les propositions doivent être envoyées avant la date limite de soumission 05.12.2026 à 19 heures (heure Tunisienne) aux adresses suivantes : alayet@dvv-international.de